



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

La demande est introduite par Madame Colombine PARTHOENS demeurant Chera de la Gombe 74 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Chera de la Gombe, 72, 74, 76 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section D n°1060G, 1060H, 1060K.

La demande vise les travaux suivants :

Modification du permis de lotir visant au morcellement de la propriété en 5 lots, dont 3 bâtis. et présente les caractéristiques suivantes :

Les prescriptions modifiées s'écartent du Guide Communal d'Urbanisme en ce qu'elles permettent que :

- les volumes secondaires soient couverts par une toiture plate, sans condition ;
- les baies ne soient pas majoritairement à dominante verticale ;

La demande permet les travaux suivants :

- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâti lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13 janvier 2023 au 27 janvier 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be